

27 mar 2020 -20:34

Appartient à Conseil des ministres du 27 mars 2020

Régie des bâtiments : optimisation d'une partie du portefeuille immobilier loué à la SA Befimmo

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Koen Geens, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'optimisation d'une partie du portefeuille immobilier loué à la SA Befimmo.

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur la résiliation anticipative, totale ou partielle, de dix baux en Région flamande conclus entre la SA Fedimmo et la Régie des Bâtiments, moyennant le paiement d'une indemnité de résiliation. Le ministre chargé de la Régie des bâtiments est mandaté pour signer le(s) avenant(s) en exécution de cette décision.

En outre, le Conseil des ministres a approuvé la prolongation du bail conclu avec la SA Befimmo pour le bâtiment "Poelaert 3", situé place Poelaert 2-3-4 à Bruxelles, pour une période de 9 ans jusqu'au 18 décembre 2030. Il a également donné mandat au ministre pour signer l'avenant qui règle cette prolongation.

La Régie des bâtiments et la SA Befimmo ont négocié pour aboutir à une proposition d'accord global liant l'ensemble de ces baux.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Koen Geens, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice,
chargé de la Régie des bâtiments, et ministre des Affaires
européennes
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 542 80 11

Sieghild Lacoere
Porte-parole
+32 475 50 55 50
sieghild.lacoere@just.fgov.be